

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 12 novembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 18 novembre 2024

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU NIORTAIS

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Florent JARRIAULT, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas VIDEAU, Alain CANTEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Olivier D'ARAUJO pouvoir à Clément COHEN, Noémie FERREIRA pouvoir à Aurore NADAL, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Anne-Sophie GUICHET pouvoir à Lucy MOREAU, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Rose-Marie NIETO pouvoir à Dominique SIX, Florent SIMMONET pouvoir à Florence VILLES, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

Titulaires absents :

François BONNET, Christophe GUINOT, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Séverine VACHON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 18 NOVEMBRE 2024

MÉDIATHÈQUES COMMUNAUTAIRES - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU NIORTAIS

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais, et plus particulièrement les compétences en matière de « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » et « d'élaboration d'une politique culturelle à l'échelle de la Communauté d'Agglomération »;

Vu la délibération C- 66-06-2023 du Conseil d'Agglomération en date du 29 juin 2023 approuvant le Projet Scientifique et Culturel, Educatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique.

L'Université Populaire du Niortais est agréée association d'Éducation Populaire, ouverte à tous et pour tous, caractérisée par la gratuité de toutes les actions, une diffusion des connaissances par des compétences locales et des actions sur l'ensemble du territoire niortais. Elle a pour objectif de diffuser les savoirs, développer l'esprit critique et donner les éléments pour comprendre.

Compte tenu de ces objectifs partagés, il est proposé un partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et l'Université Populaire du Niortais, via son réseau des médiathèques, pour une projection-débat sur le film « *Love Meatender* » à l'auditorium de la médiathèque Pierre-Moinot le 19 novembre 2024 et une conférence « *Cryptomonnaies, de quoi parle-t-on ?* » le 12 décembre 2024.

La CAN par le biais de la direction des médiathèques s'engage à mettre à disposition, à titre gratuit, l'auditorium de la médiathèque Pierre-Moinot de Niort ainsi que le matériel de sonorisation adapté et du personnel qualifié durant la manifestation. La CAN prendra en charge les frais de diffusion du documentaire *Love Meatender* à hauteur de 100 € TTC.

L'Université Populaire du Niortais, pour sa part, s'engage à prendre en charge l'accueil des intervenants pendant la durée des deux manifestations et à citer la participation de la CAN dans ses supports de communication ainsi qu'à faire mention du partenariat dans ses documents bilans.

Vu les crédits inscrits au Budget Principal ;

Considérant que ce partenariat s'inscrit pleinement dans le Projet Scientifique et Culturel, Educatif et Social du réseau des Médiathèques et de la lecture publique adopté par le Conseil d'Agglomération le 29 juin 2023 ;

Considérant qu'il importe de préciser les modalités d'organisation et les engagements des deux parties ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat avec l'Université Populaire du Niortais pour la projection-débat sur le film « *Love Meater* » à l'auditorium de la médiathèque Pierre-Moinot le 19 novembre 2024 et une conférence « *Cryptomonnaies, de quoi parle-t-on ?* » le 12 décembre 2024.
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer ainsi que tout autre document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Lydia ZANATTA

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué